



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 23471

Texte de la question

M. Claude Goasguen appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur au sujet de la délinquance sur la voie publique observée par les services de la police nationale en région parisienne et à Paris. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre d'infractions (cambriolages, vols d'automobiles, vols à la roulotte, destructions et dégradations de biens) constatées par la police nationale par rapport aux chiffres de 1997.

Texte de la réponse

Au cours de la dernière décennie, le nombre de faits constatés est demeuré relativement stable, proche des valeurs relevées au cours des années 1995 et 1996, respectivement 293 400 et 275 027. Le chiffre de 1998 (284 663) doit être analysé dans ce contexte et en tenant compte de la nature de l'évolution des postes de délinquance. Les vols à la tire représentent la moitié de la faible hausse constatée sur 1998 par rapport à 1997. En juin et juillet, leur niveau élevé s'est expliqué par l'initiative de malfaiteurs, en majorité d'origine étrangère, qui se sont déplacés pour la Coupe du monde de football. Les cambriolages n'enregistrent qu'une faible augmentation (34 194 en 1998 contre 33 310 en 1997). La relative stabilité est encore plus nette pour les cambriolages de lieux d'habitation principale, qui représentent 60 % de l'ensemble de ces infractions (20 976 et 1998 contre 20 476 en 1997). Les vols d'automobiles enregistrent une baisse significative de 5,80 % environ (12 205 délits en 1998 contre 12 765 en 1997). Quant aux destructions et dégradations, leur progression est limitée (36 671 faits en 1998 contre 35 478 en 1997) et celles de biens privés demeurent stables (14 620 en 1998 contre 14 722 en 1997). Enfin, les incendies volontaires de biens publics ou privés passent de 422 en 1997 à 516 en 1998. En région parisienne, les éléments chiffrés que souhaite obtenir l'honorable parlementaire sont les suivants : la délinquance de voie publique constatée par les services de sécurité publique baisse de 1,02 % (341 607 faits constatés en 1998 contre 345 139 en 1997), les vols à main armée diminuent (- 1,40 %) comme les cambriolages (- 6,80 %), les vols d'automobiles (- 5,91 %) et les dégradations (- 1,02 %). (Voir tableau dans JO correspondant). Géographiquement, les délits de voie publique se répartissent comme suit : (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23471

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 1998, page 7043

Réponse publiée le : 1er mars 1999, page 1263